APERÇU DU FONDS

Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)

Fonds indiciel canadien TD – Série Investisseurs

23 juillet 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel canadien TD. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec GPTD au 1-800-588-8054 ou à l'adresse tdadvisor@td.com, ou visitez le www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds	TDB216	**Gestionnaire du fonds**	Gestion de Placements TD Inc.
Date de création de la série	30 septembre 1985	**Gestionnaire de portefeuille**	Gestion de Placements TD Inc.
Valeur totale du fonds au 31 mai 2026	3 456 803 547 $	**Distributions**	Annuelles en décembre. Les distributions sont automatiquement réinvesties, sauf si l'option en espèces est sélectionnée.
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,66 %		
		Placement minimal	100 $ au départ; aucun placement subséquent minimal

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à offrir une croissance à long terme du capital en suivant le rendement d'un indice général du marché boursier canadien qui mesure le rendement du capital investi de titres négociés sur le marché canadien. À l'heure actuelle, le fonds cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Canada Broad Market Index (CA NTR) (l'« indice »), un indice calculé par Solactive AG, qui suit le rendement du marché boursier canadien. Le fonds peut détenir jusqu'à 100 % de son actif dans des parts de fonds négociés en bourse, y compris le FNB indiciel d'actions canadiennes TD, pour obtenir l'exposition souhaitée à l'indice. De plus, le fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de la valeur totale de son actif au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2026. Ceux-ci changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mai 2026)

1.	FNB indiciel d'actions canadiennes TD	45,5 %
2.	Banque Royale du Canada	4,0 %
3.	La Banque Toronto-Dominion	2,9 %
4.	Shopify Inc.	2,1 %
5.	Enbridge Inc.	1,8 %
6.	Banque de Montréal	1,7 %
7.	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,5 %
8.	Brookfield Corporation	1,5 %
9.	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,5 %
10.	Canadian Natural Resources Limited	1,4 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	63,9 %
	Nombre total de placements	333

Répartition des placements (31 mai 2026)

Répartition de l'actif

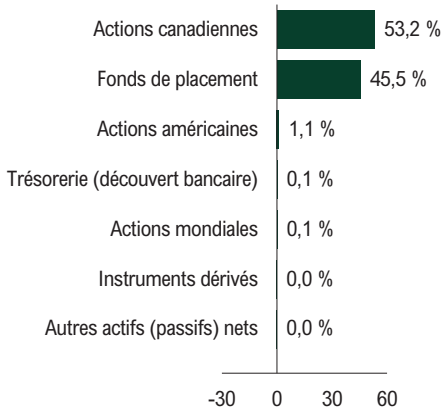

Répartition du portefeuille

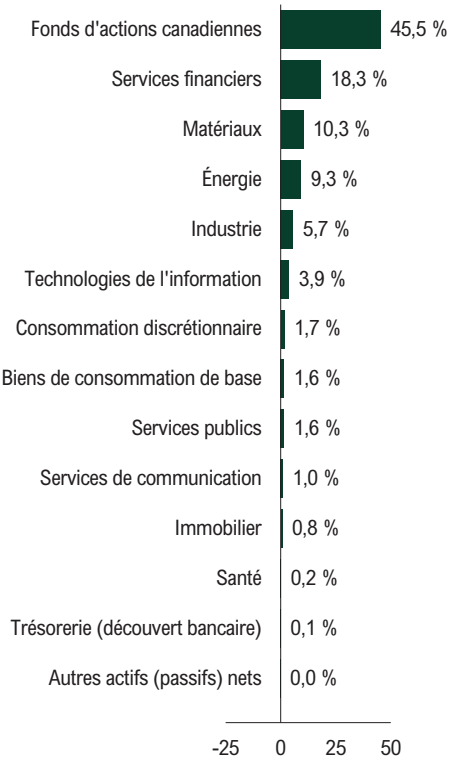

APERÇU DU FONDS

Fonds indiciel canadien TD – Série Investisseurs

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Degré de risque

GPTD estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le degré de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le fonds n'est pas garanti ni assuré. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série Investisseurs du fonds pour chacune des 10 dernières années civiles terminées. La valeur du fonds a diminué pendant 2 des 10 années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

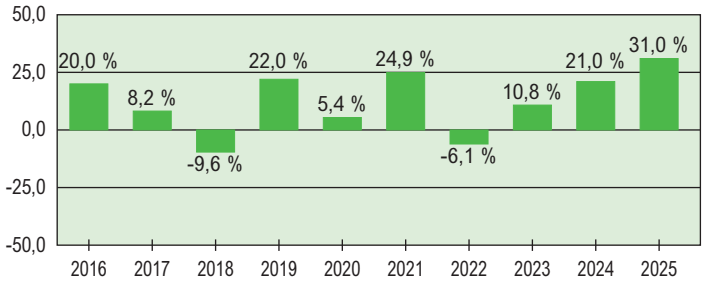

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série Investisseurs du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait à 1 170 $.
Pire rendement	-21,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait à 788 $.

Rendement moyen

En date du 31 mai 2026, les parts de la Série Investisseurs du fonds avaient généré un rendement annuel composé de 12,1 % au cours des 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans les parts de la Série Investisseurs du fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 145 $.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- ont un horizon de placement de moyen à long terme;
- veulent suivre les rendements d'un important indice d'actions canadiennes;
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié;
- peuvent tolérer les hauts et les bas du marché boursier.

Le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui recherchent un revenu régulier.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer et le moment où vous devez le payer varient en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, le type de distributions effectuées par le fonds et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, vous devez inclure les distributions imposables du fonds dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

APERÇU DU FONDS

Fonds indiciel canadien TD – Série Investisseurs

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 Frais d'acquisition

Cette série est offerte sans frais d'acquisition, ce qui signifie que vous ne payez pas de frais d'acquisition lorsque vous l'achetez.

2 Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2025, les frais du fonds s'élevaient à 0,66 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 6,60 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit de la totalité des frais de gestion (qui comprennent les commissions de suivi) et de tous frais, coûts et rémunérations que le fonds engage qui ne sont pas payés par le gestionnaire.	0,66 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	**0,66 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

GPTD verse la commission de suivi à la société de votre représentant. La commission est prélevée sur les frais de gestion du fonds et calculée en fonction de la valeur de votre placement. Le taux varie entre 0,00 % et 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à un montant allant de 0,00 $ à 2,50 $ chaque année pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

3 Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Autres frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du coût d'achat de ces parts si vous les faites racheter ou les échangez contre des parts d'un autre fonds dans les 30 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec GPTD ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de Placements TD Inc.
C.P. 100
66, rue Wellington Ouest
TD Bank Tower
Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario) M5K 1G8

1-800-588-8054
tdadvisor@td.com
www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds indiciel canadien TD (le « Fonds ») n'est parrainé, promu, vendu et soutenu d'aucune façon par Solactive AG qui, par ailleurs, n'offre aucune garantie ou assurance, expresse ou implicite, quant aux résultats de l'utilisation de l'indice Solactive Canada Broad Market Index (CA NTR) (l'« indice »), de toute marque de commerce associée à l'indice ou des cours de l'indice, en tout temps ou à tout autre égard. L'indice est calculé et publié par Solactive AG. Solactive AG prend toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'indice est calculé correctement. Peu importe ses obligations envers GPTD, Solactive AG n'a aucune obligation de souligner les erreurs dans l'indice aux tiers, y compris notamment les investisseurs ou les intermédiaires financiers du Fonds. Ni la publication de l'indice par Solactive AG ni la concession de licences à l'égard de l'indice ou de toute marque de commerce associée à l'indice aux fins d'utilisation relativement au Fonds ne constitue une recommandation par Solactive AG d'investir dans le Fonds, et ne représente d'aucune façon une assurance ou une opinion de Solactive AG à l'égard de tout placement dans le Fonds.

MD Le logo TD et les autres marques de commerce de TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.